



CONTRAT DU TERRITOIRE D'INDUSTRIE PAYS BASQUE 2020-2022

ENTRE

Le « Territoire d'industrie Pays Basque » représenté par :

d'une part,

La Communauté d'Agglomération Pays Basque représentée par son Président, M. Jean-René ETCHEGARAY ;

ci-après, l' « **Agglomération** » ;

ET

d'autre part,

La Région Nouvelle-Aquitaine, représentée par son Président Alain ROUSSET,

L'État représenté par le Préfet de département des Pyrénées-Atlantiques,

La Banque des territoires, direction de la Caisse des Dépôts et Consignations, représentée par son directeur délégué Bordeaux de Nouvelle-Aquitaine,

Bpifrance SA représenté par son directeur général, XXXXX, en vertu d'une délégation de pouvoirs en date du @, ci-après dénommée « Bpifrance »,

Pôle emploi représenté par son directeur régional,

Business France représenté par son directeur interrégional Nouvelle-Aquitaine-Occitanie,

ci-après, les « **partenaires publics** » ;

AINSI QUE

M. Mikel CHARRITTON, référent industriel du Territoire, , co-gérant du Groupe Lauak ;

La Chambre de Commerce et d'Industrie Bayonne Pays Basque, représenté par son Président de M. André GARRETA ;

L'UIMM Adour Atlantique, représenté par son Président, M. Ary PLAGNOL ;

L'école d'ingénieur ESTIA, École supérieure des technologies industrielles avancées, représenté par son directeur général, M. Patxi ELISSALDE ;

Le cas échéant, le Conseil départemental [XX], le PETR [XX], l'université [XX], représenté par [XX]] et les autres partenaires économiques et industriels

ci-après, les « **partenaires économiques et industriels** » ;

L'ensemble constitué de la Communauté d'Agglomération, des partenaires publics, des partenaires économiques et industriels sont dénommés ci-après les « signataires ».

Vu la délibération du Conseil régional de Nouvelle-Aquitaine XXX n°XXX en date du XXX autorisant le président à signer ;

Vu la délibération du conseil de la Communauté XXX n°XXX en date du XXX autorisant le président à signer ;

[liste des visas à adapter et compléter]

Il est convenu ce qui suit.

Préambule

L'initiative « Territoires d'industrie » s'inscrit dans le cadre d'une stratégie de reconquête industrielle et de développement des territoires. Elle vise à mobiliser de manière coordonnée les leviers d'intervention qu'ils relèvent de l'État et de ses opérateurs, des collectivités territoriales et de leurs établissements publics ou des entreprises, au service de l'industrie et de leur territoire.

Cette nouvelle approche repose sur plusieurs principes :

- **un principe de ciblage** visant plus spécifiquement à soutenir les entreprises sur chacun des territoires à forts enjeux industriels identifiés dans le cadre de cette initiative ;
- **un principe de gestion décentralisée**, qui s'inscrit dans le cadre des compétences économiques des régions et des intercommunalités. Les projets devront d'abord être proposés, construits et animés par les acteurs locaux : industriels, maires, présidents d'intercommunalités au service d'une **approche « du bas vers le haut »** ;

Le projet de Territoire d'industrie qui suit a été élaboré en concertation et en partenariat avec les élus et les acteurs industriels

IL vise à partager un diagnostic, énoncer des ambitions et des priorités, et définir les actions concrètes les soutenant.

Enjeux du Territoire d'industrie

Le territoire Pays Basque a été désigné « Territoires d'industrie » lors du Conseil National de l'Industrie du 5 mars 2019.

1- Enjeux territoriaux

L'Agglomération Pays Basque, seconde agglomération de la Région Nouvelle Aquitaine par son poids économique, s'est dotée en février 2019 de son schéma de développement économique (SDE). Esquissant dans un premier temps les grands enjeux du territoire, ce schéma affirme les grandes ambitions à court et moyen termes portées par l'Agglomération pour concourir au développement de l'économie productive du territoire et à l'innovation, tout en anticipant les défis sociétaux à venir, écologiques et énergétiques.

✓ **Un tissu économique historiquement productif, concentré sur des secteurs de niche à forte valeur ajoutée**

L'économie du Pays Basque est structurée autour de deux piliers :

- Le premier, résidentiel, s'est développé en lien avec la forte attractivité du territoire (BTP, commerce et services, tourisme)
- Le second pilier, productif, plus historique, à tendance à fléchir face à la forte croissance et pression de l'économie résidentielle.

L'enjeu sous-jacent à cette dualité économique est de maîtriser et limiter une hyper résidentialisation de l'économie pourvoyeuse d'effets pervers sur le long terme : précarité des emplois, développement et équilibre trop fortement dépendants de facteurs exogènes (climatique, géopolitique, etc) en favorisant l'économie productive qui, a contrario, est pourvoyeuse d'emplois qualifiés et d'innovation.

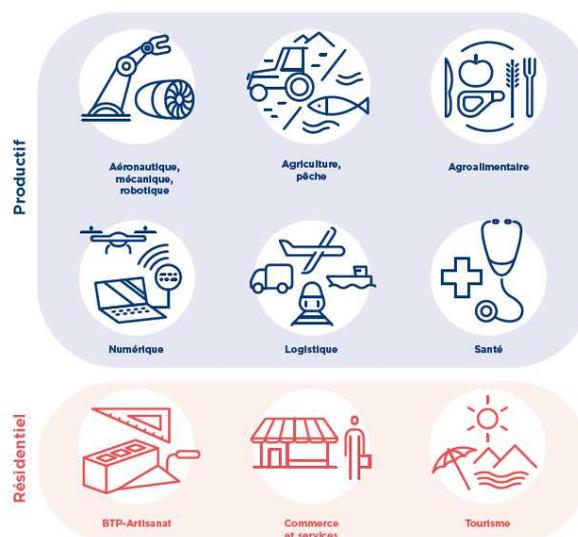
Le maintien d'un équilibre entre ces 2 piliers passe par une action publique volontariste et ciblée pour accompagner et dynamiser l'économie productive.

Cette économie productive conserve un poids relativement important : ancrée historiquement sur le territoire autour de divers secteurs (aéronautique/ mécanique/ robotique, agriculture, agroalimentaire, numérique, logistique et santé), la sphère productive connaît une augmentation continue en termes de nombre d'emplois. Elle concentre 30 % des emplois du territoire (Insee 2018 – Sirene 2017).

L'implantation et la pérennisation de cette économie productive est confortée par la présence sur le territoire de nombreuses filières, d'équipements structurants majeurs, d'un système d'enseignement et de formation performant et de clusters ou grappes d'entreprises structurants les principales filières.

✓ **Un territoire confronté aux grands enjeux structurels de l'Economie**

Malgré une dynamique économique continue, tous secteurs d'activité confondus (croissance ininterrompue du nombre d'entreprises, augmentation du nombre d'emplois, forte dynamique de création d'entreprises, taux de chômage de 7,5% (source Pôle emploi – mars 2019) contre



8,7% au niveau national), le Pays Basque ne fait pas figure d'exception et se trouve confronté aux grands enjeux structurels de l'économie, parmi lesquels :

- Enjeux de compétitivité : gains à améliorer par l'investissement dans l'innovation, la transformation numérique et les compétences,
- Enjeux liés à l'emploi : métiers en tension et difficulté de recrutement, inadéquation de l'offre de formation de certains cursus d'enseignement supérieur, difficulté à attirer et conserver son capital humain
- Enjeux liés au foncier économique, rare et chère sur le territoire, et en concurrence avec les secteurs résidentiel et agricole, induisant une attractivité en berne face à l'offre de territoires voisins.
- Enjeux liés aux déséquilibres territoriaux : d'une superficie de 3 000 km², avec des caractéristiques territoriales où se mêlent espaces urbains et ruraux, littoral et montagne, le Pays Basque revêt une identité économique multiple. L'économie productive, à l'instar de l'ensemble de l'activité économique, a tendance à se développer de façon déséquilibrée en se concentrant sur la zone littorale au détriment d'autres territoires

2- Enjeux industriels

Les enjeux industriels suivants ont spécifiquement été identifiés par les signataires :

✓ **Enjeu 1 : Développer une industrie collaborative pour gagner en attractivité et compétitivité**

Les industriels du territoire ont unanimement formalisé l'enjeu principal auquel Territoire d'Industrie Pays Basque doit apporter une réponse : les industriels pour répondre aux enjeux d'innovation, d'attractivité et de recrutement ou encore de gestion écologique et énergétique, connaissent encore mal leur écosystème industriel et ne travaillent pas suffisamment conjointement pour le développement et l'attractivité de leur territoire et industrie et mais également dans la résolution de problématiques d'entreprise certes individuelles de prime abord mais qui s'avèrent communes et intersectorielles.

Le territoire d'industrie Pays Basque place ainsi l'enjeu du développement d'une industrie collaborative comme le pilier central de son projet.

Elle revêt différentes formes et réalités : entraide et partage entre industriels du territoire dans une démarche de progrès, optimisation et mutualisation des ressources, développement de l'innovation, ou encore bonification de la relation client / fournisseur en développant des stratégies partenariales à forte valeur ajoutée.

✓ **Enjeu 2 : Accroître l'attractivité de l'industrie Pays Basque et consolider le capital humain du territoire**

Les industriels du Pays Basque font face à des problématiques d'attractivité pour recruter sur certains métiers en tension et conserver les ressources humaines nécessaires à leurs activités et croissance.

Ce manque d'attractivité est multifactoriel.

- L'industrie d'une manière générale est dévalorisée par les jeunes générations et leurs encadrants qui perçoivent l'usine comme un univers hostile, laborieux et vieillissant. L'enjeu est ici de faire la preuve d'une industrie moderne et dynamique, ouvrant des perspectives d'évolution, bien loin de l'usine d'antan. Il est ainsi nécessaire de susciter des vocations auprès des plus jeunes, de valoriser l'éventail des métiers et de savoir intégrer ces publics par une gestion des RH appropriée plus agile.
- Par ailleurs, les industriels formulent un décalage entre les profils des actifs (salariés ; étudiants ?) et leurs besoins en compétences métiers ; ceci nécessite un renforcement des liens entre les entreprises et l'écosystème de formation pour co-construire des contenus en adéquation aux besoins actuels et de demain, s dans l'enseignement

supérieur et en formation initiale Les industriels peinent à attirer et fidéliser des talents, en particulier des profils à haut potentiel, spécialiste dans leur domaine, pour diverses raisons :

- o Faible anticipation des besoins à venir en compétences,
- o Inadéquation entre les offres de rémunération et les attentes des candidats,
- o Difficulté à proposer un parcours professionnel sur le territoire, liés à la relative petite taille des entreprises industrielles,
- o Faible rayonnement extra territorial (travail insuffisant sur la marque employeur, démarche RSE, qualité de vie au travail)
- o Contraintes annexes à la sphère professionnelle pure : logement ou mobilité, qui appellent des réponses territoriales plus globales et n'entrent pas dans le champ d'action de la démarche Territoires d'Industrie.

✓ **Enjeu 3 : Gagner en compétitivité grâce à l'usine du futur**

Principalement lié à leur relative petite taille, en terme d'effectif, les industriels basques se sont encore insuffisamment saisis des outils de l'industrie du futur pour s'engager dans une démarche d'amélioration de leurs usines et process. Or celle-ci est un moyen de gagner en efficacité et d'améliorer sa compétitivité en travaillant sur le triptyque coûts, agilité et adaptation, et dans une approche d'usine durable et responsable.

La pérennisation et le développement de l'industrie du Pays Basque passera nécessairement par la maîtrise des enjeux suivants :

- Meilleure connaissance de leurs besoins et identification des optimisations possibles dans leur chaîne de valeur : comment diminuer les coûts de production avec un minimum d'investissement ?
- Utilisation à bon escient des data et de l'apport du numérique – savoir définir et analyser les performances pour mieux piloter leur activité
- Développer des accès privilégiés à des équipements de pointe, sur des espaces d'expérimentation et d'innovation en proximité, permettant une acculturation aux outils et possibilités de l'usine du futur e.

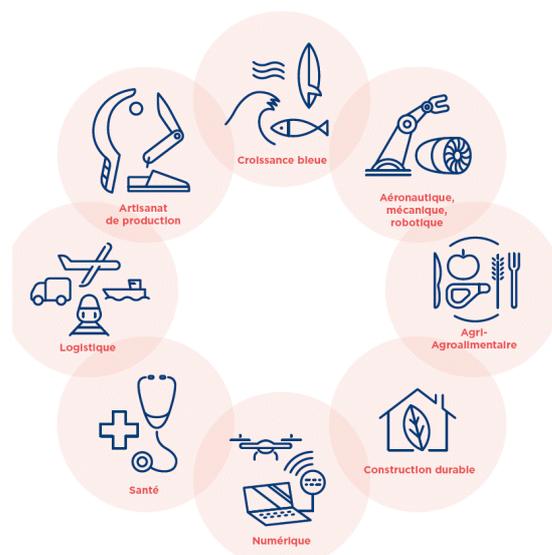
✓ **Enjeu 4 : Accompagner la transition environnementale, écologique et énergétique de l'industrie du Pays Basque**

Les industriels doivent anticiper et intégrer les grandes mutations liées à la transition écologique. La prise en compte de l'impact environnemental de leur activité (approvisionnement, process de production, logistique) et de leur produit (cycle de vie complet) est entrée dans les consciences. Les acteurs industriels doivent désormais prendre des mesures spécifiques pour limiter leur empreinte environnementale. Ce travail, précurseur pour partie, leur permettra de répondre avec plus d'aisance aux contraintes réglementaires qui seront imposées dans les années à venir.

Ambitions et priorités

Bien que ciblant 8 Domaines d'Activités Stratégiques, dans lesquels le Pays Basque dispose d'avantages concurrentiels (aéronautique / mécanique / robotique, numérique, agri-agroalimentaire, artisanat de production, croissance bleue, logistique, santé et construction durable), le SDE fixe comme levier prioritaire d'action au développement économique la fertilisation croisée, favorisant l'innovation par des échanges et partenariats intersectoriels et interterritoriaux.

En résonance avec cette stratégie de fertilisation croisée, le projet **Territoire d'Industrie Pays Basque ne se limite pas à certains secteurs d'activité mais s'adresse à toute entreprise industrielle réalisant l'acte de production sur le territoire.**



Les signataires partagent les ambitions et priorités suivantes de reconquête industrielle et de développement territorial :

✓ **AXE 1 : Structurer et animer une communauté Territoire d'Industrie Pays Basque**

Ambitions : Fédérer les industriels du territoire dans une logique d'entraide pour se donner collectivement les moyens de leurs ambitions (en termes de compétitivité et d'attractivité)

- Créer une dynamique d'échanges renforcés entre les industriels du Pays Basque dans une logique de progrès et de gain d'attractivité
- Garantir un projet responsable et solidaire
- Accélérer les synergies entre les différents acteurs
- Renforcer l'attractivité du territoire par des actions de marketing territorial

✓ **AXE 2 : Attirer, former et conserver les talents**

Ambitions : Répondre aux besoins de ressources humaines des industriels et pérenniser l'emploi localement

Priorités :

- Apporter des réponses aux problématiques de recrutement notamment par une meilleure anticipation des besoins, un travail sur la marque employeur et sur la qualité de vie au travail
- Créer un parcours complet de formation aux débouchés industriels répondant aux enjeux des industriels, en proximité

✓ **AXE 3 : Gagner en compétitivité notamment par le numérique et la robotisation**

Ambitions : Faire du Pays Basque un « territoire industrie du futur »

Priorités :

- Faire murir les entreprises sur les sujets de digitalisation de leur process
- Inscrire l'innovation dans l'ADN des entreprises industrielles
- Dynamiser l'environnement technologique et accélérer le transfert de technologie par le renforcement et le développement des équipements (plateformes technologiques, outils de transferts technologiques, fablab)
- Faire du Pays Basque un territoire d'expérimentation et d'innovation « living lab »
- Accompagner l'essaimage et la généralisation d'expérimentations innovantes
- Favoriser l'interaction entre les filières économiques et la R&D

✓ **AXE 4 : Usine durable, industrie responsable**

Ambition : Faire du Pays Basque un territoire exemplaire par ses usines durables et son vivier d'entreprises industrielles responsables

Priorités :

- Anticiper les transitions et garantir un projet responsable : préserver les biens communs (environnement, eau, foncier)
- Favoriser et accompagner le processus de transition énergétique
- Développer les approches d'écologie industrielle et d'économie circulaire et sensibiliser les entreprises
- Améliorer la qualité de services au sein des ZAE du territoire.
- Engager un processus de management environnemental des zones d'activités économiques.

Ces objectifs ne pourront être atteints qu'avec la mise en œuvre d'un plan d'actions ambitieux associant (i) animation de l'écosystème industriel, (ii) accompagnements spécifiques et thématiques des industriels dans une optique continue de progrès (accompagnements facilement mobilisables, flexibles et efficaces), (iii) investissements dans des équipements pour doter le territoire d'outils spécialisés et de pointe.

La réussite du projet Territoire d'Industrie Pays Basque est ainsi conditionnée à la mobilisation opérationnelle et financière de l'ensemble des acteurs du territoire.

Actions déjà engagées

Des actions ont déjà été engagées ces dernières années par les signataires pour accompagner le Territoire dans les ambitions et priorités. Ces actions ont, pour la plupart, fait l'objet d'accompagnements de la Région Nouvelle Aquitaine soit par la politique de droit commun, soit au travers de contrats : contrat territorial Pays Basque ou PER. L'Etat est également intervenu dans le cadre des investissements d'avenir.

Certaines de ces actions sont énoncées ci-dessus.

ATTIRER

Attirer les entreprises en phase de création :

- Maillage du territoire avec **15 pépinières et hôtels d'entreprises** d'initiative publique, accueillant et accompagnant en priorité les entreprises de production conformément à la stratégie du SDE.

Accompagner le développement des entreprises industrielles

- Aménagement par l'Agglomération sur le territoire de **162 zones d'activité** économique. Certaines zones d'activité, liées à la technopôle, sont thématiques (Technocité, Arkinova ou encore Izarbel). En accord avec la stratégie du SDE en faveur de l'économie productive, les lots sont prioritairement attribués aux entreprises de production.
- Le territoire bénéficie d'une cellule d'implantation, **INVEST IN BASQUE COUNTRY**, chargée de la prospection et de l'accueil de nouvelles entreprises, créatrices de valeur ajoutée et d'emplois. La structure, financée par la CCI, le CRNA, le CD des Pyrénées-Atlantiques et l'Agglomération, a permis, en 10 ans, l'installation de 118 entreprises et plus de 2000 emplois sur le territoire. Cette cellule agit en lien étroit avec les opérateurs de la Région et de l'Etat : l'agence régionale ADINA ainsi que Business France (invest) pour la partie internationale

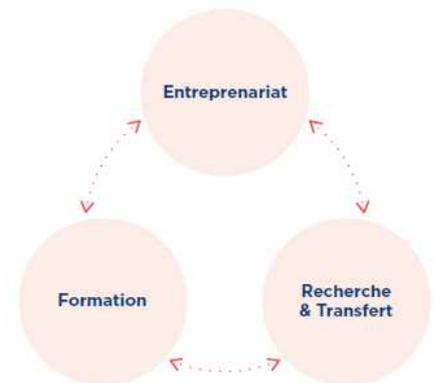
INNOVER

- Développement par l'Agglomération et la Région Nouvelle Aquitaine de la **Technopôle** Pays Basque véritable locomotive du développement économique.

Le modèle technopolitain, affirmé comme la locomotive de l'action économique de la CAPB, s'organise autour de 4 DAS structurés ou en cours de structuration et ayant fait l'objet d'une labellisation (réseau Retis) en 2018 : Industries et services numériques, Aéronautique et matériaux avancés, Construction et aménagements durables et Croissance bleue.

La Technopole Pays Basque compte plusieurs sites :

- o Izarbel à Bidart, dédié aux industries et services numériques ;
- o Technocité à Bayonne spécialisé dans les domaines de l'aéronautique, la robotique et des matériaux avancés ;
- o Arkinova à Anglet, dédié à la construction et à l'aménagement durables ;
- o Une approche multi-sites dédiée à l'Economie de l'Océan avec un site Totem créé à Biarritz dédié au biomimétisme marin et une pépinière atelier de prototypage.



Le tryptique du modèle de développement technopolitain

Les sites technopolitains ont pour spécificité d'accueillir des activités économiques stratégiques à forte valeur ajoutée. Dotés de pépinières d'entreprises et d'incubateurs, ils se positionnent également comme des lieux de créativité et d'innovation. Par ailleurs,

ces sites favorisent les synergies entre les acteurs du monde économique et académique en accueillant également des établissements d'enseignement supérieur, des laboratoires de recherche et centres de transfert technologique.

- Soutien et financement par l'Agglomération et la Région Nouvelle Aquitaine de l'innovation (Ateliers de l'innovation, bourses d'incubation) et de l'immobilier de production.
- Développement sur le territoire de 4 plateformes technologiques ou centres de transfert technologique :
 - o **Nobatek/Inef4** : centre de ressources dédié à la transition énergétique et environnementale du bâtiment
 - o **COMPOSITADOUR** : plateforme technologique spécialisée sur les procédés de fabrication avancés
 - o **ADDIMADOUR** : plateforme d'innovation et de transfert de technologie dédiée à la fabrication additive métallique
 - o **PEPSS** : Plateforme d'évaluation de prototypage et de tests d'usages
 - o **EnerGEA** : plateforme de stockage et de production d'énergie électrique renouvelables.

RECRUTER et FORMER

- Signature d'une **convention de partenariat entre l'UIMM Adour et Pôle emploi** pour une meilleure coordination entre l'expression et l'attente des besoins des entreprises et les capacités d'action de Pôle Emploi. Globalement, l'élan de l'UIMM est de travailler en réseau autour de cette question du recrutement.
- **Développement de formations industrielles** sur le territoire, en particulier par l'ESTIA, École supérieure des technologies industrielles avancées, créée par la CCI.

Article 1. Objet du contrat

Les signataires s'accordent sur des interventions coordonnées pour conforter efficacement et durablement les ambitions de reconquête industrielle et de développement du Territoire d'industrie Pays Basque.

Le présent contrat (« le **contrat** ») a pour objet de décrire l'intention des parties de s'inscrire dans cette démarche et précise leurs engagements réciproques.

Il définit les modalités de mise en œuvre de leurs interventions, le plan d'actions concerté pour la mise en œuvre du projet de territoire, ainsi que les modalités de pilotage et de suivi de la démarche.

Article 2. Engagement général des parties

Les parties s'engagent collectivement pour la réussite du contrat :

La **Région Nouvelle-Aquitaine**, chargée du pilotage de l'initiative Territoires d'industrie à l'échelle régionale, assure le déploiement de ses politiques régionales en matière de développement économique, de formation professionnelle initiale et continue, de mobilités ou encore de transition écologique en faveur du Territoire d'industrie, avec lesquelles les engagements de l'État, des opérateurs et des autres acteurs feront levier. Elle anime la démarche sur son périmètre régional.

La Région Nouvelle-Aquitaine mène une politique ambitieuse afin de conforter et d'améliorer la performance et compétitivité de son tissu industriel et de positionner la Nouvelle-Aquitaine sur les filières et technologies d'avenir. Elle est à l'origine de l'accompagnement des entreprises vers l'« Usine du Futur » depuis 1998. La performance industrielle et le développement endogène des territoires constituent deux piliers du Schéma régional de Développement Economique, d'Innovation et d'Internationalisation (SRDEII) adopté en 2016.

La Région Nouvelle-Aquitaine accompagne aussi le développement du potentiel de recherche régionale dans un objectif d'excellence et d'appui aux enjeux d'innovation du tissu industriel, d'anticipation des mutations technologiques, sociétales et environnementales et d'accompagnement des opportunités économiques. Elle soutient directement les projets de R&D et d'innovation au sein des entreprises, dans un objectif de différenciation et de valeur ajoutée.

La Région Nouvelle-Aquitaine considère par ailleurs que les dynamiques collectives (filières ou transfilières) sont essentielles aux réussites individuelles des industriels et des territoires. Ces approches organisant des solidarités et des chaînes de valeur plus intégrées contribuent à la convergence des collaborations que la Région engage avec les territoires et des leaders économiques.

La politique contractuelle territoriale de la Région Nouvelle-Aquitaine contribue par ailleurs au déploiement du SRDEII, avec une attention particulière portée au retournement économique des territoires les plus fragiles. En tant que pilote du dispositif « Territoires d'industrie », la Région recherchera la meilleure articulation avec sa politique contractuelle.

L'**État** s'engage à cibler et à apporter une réponse coordonnée et adaptée de son action et celle de ses opérateurs en faveur du Territoire d'industrie, à assurer la mise en œuvre territoriale des 17 engagements nationaux annoncés par le Premier ministre et des engagements complémentaires ultérieurs. Il est le garant de la cohérence des initiatives locales avec les politiques de développement industriel nationale et territoriale ; Le suivi et l'accompagnement ainsi que la mobilisation des services déconcentrés seront assurés par le référent Etat désigné par le Préfet de département

La **Communauté d'Agglomération** assure le pilotage et l'animation de proximité de la démarche en lien avec les industriels. Elle définit leurs enjeux du territoire, leurs ambitions et priorités ; mobilise les moyens nécessaires pour co-construire un projet de Territoire d'industrie et assurer un pilotage local réactif ; s'engage à soutenir les actions issues des orientations stratégiques du contrat. Elle désigne un représentant chargé conjointement avec un industriel d'animer la démarche de contractualisation et de suivi des actions contractualisées ;

Les **Industriels** s'engagent à participer à l'élaboration du diagnostic du Territoire d'industrie et la mise en œuvre des actions co-décidées ; à renforcer la coopération inter-entreprises. Ils désignent un représentant, volontaire et reconnu par ses pairs par son action sur le territoire, chargé conjointement avec un élu d'animer la démarche de contractualisation et de suivi des actions contractualisées ;

Les **opérateurs publics ignataires** s'engagent à instruire dans les meilleurs délais les propositions de projets et d'actions qui leur seront soumises , sur production éventuelle de pièces complémentaires qui leur sont nécessaires, et les entreprises; à étudier, en tant que de besoin, l'adaptation de leurs modes d'intervention, dans le respect des réglementations et principes en vigueur, pour accompagner au mieux les actions identifiées dans le projet du Territoire d'industrie ; à mobiliser leurs ressources humaines et financières pour permettre la réalisation des actions entrant dans leur champ d'intervention et qu'ils auraient préalablement approuvées ;

Les autres partenaires économiques et industriels (UIMM, ESTIA, CCI) s'engagent à coordonner les opérations pour lesquelles ils assurent la maîtrise d'ouvrage et à tenir informer l'instance locale chargée du pilotage et du suivi du projet Territoire d'Industrie Pays Basque de l'avancement de ces sujets et des résultats obtenus.

Article 3. Modalités de gouvernance et de pilotage local du projet (ou contrat ?)

Pour assurer le pilotage efficace du , les partenaires s'engagent à mettre en œuvre une organisation coordonnée s'appuyant sur :

- Un comité local de projets, instance chargée du pilotage et du suivi de l'élaboration et de la mise en œuvre du projet et du contrat. A ce stade de maturité du projet, cette instance prend la forme d'un comité présidé par le binôme élu-industriel, animé par le chef de projet et composé d'Industriels, de représentants de l'Agglomération Pays-Basque, de la Région Nouvelle-Aquitaine, de l'Etat et ses opérateurs, de l'UIMM Adour, de la Chambre de Commerce et d'Industrie Bayonne Pays Basque, de l'Ecole Supérieure d'Ingénieurs ESTIA et de la plateforme technologique Compositadour.
- Une réflexion sera rapidement engagée par les partenaires afin de déterminer la structuration définitive de la gouvernance adéquate, recentrée autour de la « Communauté Territoire d'Industrie Pays Basque » et l'articulation avec le comité local précité.
- un binôme constitué d'un élu du territoire et d'un acteur industriel, chargé d'animer la démarche de contractualisation et de suivi des actions contractualisées : Sylvie Durruty, Vice-Présidente de la Communauté d'Agglomération Pays Basque en charge de l'Economie et de l'innovation, et Mikel CHARRITON, co-gérant du Groupe Lauak ;
- un chef de projet de la Communauté d'Agglomération, chargé de coordonner et d'appuyer les partenaires pour l'élaboration et le suivi de la mise en œuvre du présent contrat ;
- une équipe projet qui sera composée d'un Community Manager et d'un chargé de mission dédié. Ils s'accordent sur :
- des modes de collaboration entre la Communauté d'Agglomération et les autres acteurs locaux mobilisés ;

- la fréquence des réunions de l'instance locale et l'établissement de leur ordre du jour ;
- le suivi de la mise en œuvre des engagements et le lien avec le comité de pilotage régional ;
- les moyens et étapes prévues pour la communication du projet et le suivi de la démarche par la population et les autres acteurs du territoire.

Article 4. Plan d'actions

Le projet Territoire d'Industrie Pays Basque est issu d'une réflexion menée par les industriels du Territoire. Ces derniers se sont fortement mobilisés pour en définir les axes stratégiques ainsi que les actions structurantes et opérationnelles en découlant.

Le plan d'actions présenté ci-après est ainsi structuré autour de quatre axes stratégiques et quinze actions. Il est présenté sous forme de tableau annexé au contrat.

Ce plan d'actions permet de coordonner les leviers d'actions nécessaires pour favoriser et accélérer le développement industriel du territoire.

Chaque action fera l'objet d'une instruction par l'ensemble des partenaires et des opérateurs publics concernés et signataires du présent contrat. Chaque action devra faire l'objet d'une instruction propre à chaque partenaire et opérateur qui interviendra sous réserve de l'éligibilité à ses dispositifs, de l'accord de ses instances délibératives et de ses disponibilités d'enveloppe.

Le plan d'actions est segmenté en deux catégories :

- Des **actions structurantes**, pour lesquelles l'éligibilité à des dispositifs de soutien a été validée et sur lesquelles une part substantielle des financements a pu être sécurisée par l'engagement de financeurs,
- Des **actions en amorçage**, pour lesquelles le travail d'éligibilité et de précision des financements reste à effectuer

Axe 1 – LA COMMUNAUTE TERRITOIRE D'INDUSTRIE PAYS BASQUE

- Action 1.1. Structuration et animation de la Communauté Territoire d'Industrie Pays Basque
- Action 1.2. Valorisation et labélisation de la dynamique communautaire
- Action 1.3. Mutualisation d'outils et de pratiques

Axe 2 – ATTIRER, FORMER ET CONSERVER LES TALENTS

- Action 2.1. Attirer et recruter
- Action 2.2. Etoffer l'offre en formations initiales sur le territoire Pays Basque

Axe 3 – GAGNER EN COMPETITIVITE PAR L'AUTOMATISATION ET LA ROBOTISATION

- Action 3.1. Accélérer le déploiement de solutions performantes : automatisation, digitalisation, robotique.
- Action 3.2. Conforter le développement de la plateforme Usine du Futur - Compositadour / Addimadour
- Action 3.3. Création de Robotikadour
- Action 3.4. Analyse et exploitation de données numériques des process industriels
- Action 3.5. Développement d'un Labo Open Innovation
- Action 3.6. Structuration de nouveaux plateaux technologiques

Axe 4 – USINE DURABLE, INDUSTRIE RESPONSABLE

- Action 4.1. Démonstrateurs & Unités pilotes Energie Eau Déchets

- Action 4.2. Tendre vers un territoire zéro déchet : challenge zéro gaspillage
- Action 4.3. Ecoconception et seconde vie des produits
- Action 4.4. Qualifier des zones d'activité comme des écosystèmes industriels

Parmi l'ensemble de ces actions, les signataires du présent contrat souhaitent tout particulièrement mettre en valeur les actions suivantes :

Action vitrine 1

Structuration et animation de la Communauté Territoire d'Industrie Pays Basque (fiche 1.1.)

La démarche Territoire d'Industries a permis de mettre en exergue le désir profond des industriels du territoire Pays Basque de mieux se connaître, collaborer et se soutenir les uns les autres, progresser par l'exemple d'initiatives prises chez d'autres industriels locaux, et travailler ensemble pour gagner en visibilité et attractivité. La notion de COMMUNAUTE DES INDUSTRIELS DU PAYS BASQUE est un élément clé et fondateur du projet Territoire d'Industrie Pays Basque : l'ensemble du projet initié au Pays Basque est ainsi intimement lié à celui de cette communauté qui doit vivre, être animée pour et par les industriels du territoire.

Cette action inclut les opérations sous-jacentes suivantes :

- Structuration de l'organe de gouvernance de la Communauté Territoire d'Industrie Pays Basque
- Animation de la communauté des industriels : informations, évènements et partages d'expérience autour de thématiques clés
- Mise en œuvre d'une plateforme numérique, outils de communication globale de la démarche Territoire d'Industrie Pays Basque, au service des industriels, intégrant extranet, intranet et forum et permettant d'informer les tiers sur l'industrie et les industriels du territoire, s'informer (dispositifs, ressources, évènements,), et partager entre industriels.

Action vitrine 2

Etoffer l'offre en formations initiales sur le territoire Pays Basque (fiche 2.2.)

Les industriels du Pays Basque connaissent des difficultés de recrutement, notamment de jeunes actifs, pour contribuer au développement de leur activité. Il est ainsi essentiel d'anticiper les grandes évolutions liées au déploiement de l'usine du futur qui requiert de nouveaux profils spécialisés (fabrication additive, IA, etc), de former localement pour offrir un parcours formation / emploi sur le territoire et conserver ainsi les talents dans les usines locales et enfin d'adapter les contenus des formations aux besoins et attentes des industriels. Les différents acteurs du territoire concernés par cette problématique de la formation aux débouchés industriels (ESTIA, UPPA, industriels, UIMM, etc) se sont réunis pour structurer une offre cohérente, lisible et efficace sur le territoire répondant aux différents enjeux pré-cités.

Cette action inclut les opérations sous-jacentes suivantes :

- La constitution d'un CMQE, centre des métiers et de qualifications d'excellence aux métiers de l'industrie
- Le déploiement de nouvelles formations sur le territoire (Licence Professionnelle Mécatronique, Bachelor Technologies de l'usine du futur, Mastère Procédés du futur et robotisation)
- La réalisation d'une étude portant sur le logement des étudiants sur l'ensemble du territoire afin de dresser un bilan des besoins territoriaux et de formuler et étudier la faisabilité de différentes solutions à mettre en œuvre à court et moyen termes.

Action vitrine 3

Analyse et exploitation des données numériques issues des process industriels (fiche 3.4.)

Les entreprises industrielles sont aujourd'hui en capacité de collecter énormément de données de leurs processus industriels par différents canaux (Machine Outils, Système de traçabilité, Capteurs, Logiciel de gestion de production,...). Mais la plupart des industriels du territoire font

état d'une faible maturité dans l'analyse et l'exploitation en continu, voir en temps réel, de ces données et des gains de compétitivité qu'ils pourraient en retirer.

Afin d'élever la maturité des PMI du territoire sur l'apport du numérique et de l'IA pour la compétitivité de leur processus industriel, différentes opérations seront déployées :

- Opérations de sensibilisation sur « le numérique Industrie 4.0 et les processus industriels » et d'identification pratique de cas d'usages métiers, adaptés au tissu industriel local
- Diagnostics individuels permettant de dégager des préconisations et des solutions opérationnelles autour des optimisations possibles grâce au numérique « Industrie 4.0 ».
- Expérimenter et réaliser des cas d'usages emblématiques : sélection de 4 couples entreprises / cas d'usage, répartis sur l'ensemble du territoire, en capacité à dégager du temps pour déployer des expériences pilotes sur la base d'accompagnement sur 6 à 8 mois chacune.
- Favoriser le partage d'expérience, y compris sur le retour d'investissement

Action vitrine 4

Démonstrateurs & unités pilotes : Energie Eau Déchets (fiche 4.1.)

Pour accompagner le territoire dans sa transition énergétique et écologique et réduire l'empreinte environnementale des activités industriels, le projet Territoire d'Industrie Pays Basque porte des projets de « Démonstrateurs Industrie Durable ».

Les 2 premiers démonstrateurs sont suffisamment matures pour pouvoir être finalisés et mis au point dans le cadre de cette action :

- FATALOOP : Mise en œuvre d'une boucle d'auto-consommation basée sur la récupération de l'énergie fatale d'un process industriel, à l'échelle d'une zone d'activité (site pilote : Technocité)
- TURBOLAB : Création d'une plateforme d'essais partagée pour propulsion aéronautique innovante

Ces unités pilotes ont vocation à être dupliquées par la suite sur le territoire Pays Basque ou national.

Dans le cadre de cette action Territoire d'Industrie, d'autres projets d'unités pilotes autour des thématiques de (i) l'énergie, (ii) la gestion de l'eau dans un environnement industriel et (iii) du traitement et de la réduction des déchets industriels pourront faire l'objet d'études de faisabilité, technique et économique.

Article 5. Durée, évolution et fonctionnement général du contrat

Le présent contrat est établi pour une durée de 3 ans.

Hormis l'expression des enjeux et des ambitions, il est conçu sur la base d'actions concrètes qui en sont les éléments constitutifs essentiels. Il peut ainsi évoluer de manière itérative ou progressive permettant d'initier la contractualisation par les actions les plus mûres puis de l'enrichir par amendements, avenants ou annexes avec de nouvelles actions pour qu'il couvre l'entièreté du Territoire d'industrie concerné et des priorités identifiées.

Toute évolution de l'économie générale du contrat sera soumise à approbation préalable des signataires. De même une telle évolution ou l'évolution d'une action structurante ou qui a des conséquences sur d'autres actions pourra nécessiter une validation du comité de pilotage régional.

En tant que de besoin, les signataires se rapprocheront en vue de la contractualisation de nouvelles actions.

Les signataires peuvent proposer l'ajout ou la modification d'une action. Après analyse de la proposition, au regard de sa cohérence et de sa contribution à la mise en œuvre du projet,

les signataires concernés s'engageront réciproquement par la signature d'un avenant au présent contrat et modifiant le tableau des actions.

La suppression d'une action peut aussi être proposée et validée dans les mêmes conditions.

La durée du contrat pourra être prorogée par accord des parties.

Article 6. Suivi et évaluation

Un état d'avancement déclaratif simple est soumis trimestriellement et transmis au comité de pilotage régional. Il met en évidence l'avancement global du projet et de chacune des actions.

Lors de la finalisation d'une action, un rapport détaillant les modalités de sa mise en œuvre, les résultats atteints et les modalités de pérennisation des résultats envisagées, est présenté et transmis au comité de pilotage régional.

Le comité de pilotage régional pourra solliciter à mi-contrat un rapport d'avancement et le cas échéant une évaluation intermédiaire.

Cette évaluation intermédiaire et finale s'inscrira dans le cadre d'une grille d'analyse et d'indicateurs qui sera mise à disposition par les partenaires nationaux.

Article 7. Traitement des litiges

Les éventuels litiges survenant dans l'application du présent contrat seront portés devant le tribunal administratif de XXX.

Fait à XXX le XX XX 2019, en X exemplaires

Annexe :

- Portefeuille de fiches-action
- Synthèse des actions et de leur budget associé

Architecture du projet TIPB					DEPENSES										FINANCEMENT	
Attirer	Innover	Recruter	Simplifier	Intitulé fiche action	Amorçage / Structurant	Opération	Maitre d'ouvrage	Détail	Type de dépenses	2020	2021	2022	2023	Total	Région Nouvelle Aquitaine	Observations Région
X				1.1. Structuration et animation de la communauté TIPB : Le Pays Basque, terre d'industrie	Structurant	Etude - forme et mode de gestion de la communauté	"La communauté des industriels" / CAPB	Etude - forme et gouvernance de la Communauté des industriels	Fonctionnement	20 k€				20 k€		
X					Structurant	Animation	"La communauté des industriels" / CAPB	Moyens humains - Community manager	Fonctionnement	15 k€	15 k€	15 k€	15 k€	60 k€		
X					Structurant	Animation	"La communauté des industriels" / CAPB	Moyens humains - Chargé de mission appui à l'animation*	Fonctionnement	40 k€	40 k€	40 k€	40 k€	160 k€		
X					Structurant	Animation	"La communauté des industriels" / CAPB	Frais d'animation	Fonctionnement	10 k€	10 k€	10 k€	10 k€	40 k€		
X					Structurant	Plateforme numérique	"La communauté des industriels" / CAPB	Etude - Définition du cahier des charges Collecte des besoins exprimés par les industriels en rdv	Fonctionnement	8 k€				8 k€		
X					Structurant	Plateforme numérique	"La communauté des industriels" / CAPB	Réalisation de la plateforme numérique	Investissement	15 k€				15 k€	X	En cohérence avec la Plaforme D'accélération usine du futur
X	X			1.2. Valorisation et labellisation de la dynamique communautaire: valoriser, dev image, renforcer l'attractivité	En amorçage	Charte TIPB	"La communauté des industriels" / CAPB	Etude - Définition du cahier des charges du label	Fonctionnement	10 k€				10 k€		
X	X				En amorçage	Charte TIPB	"La communauté des industriels" / CAPB	Communication autour de la charte	Fonctionnement	20 k€	20 k€	20 k€	20 k€	80 k€		
X	X				Structurant	Communication Industrie	"La communauté des industriels" / CAPB	Plan de communication et comm autour de l'industrie au Pays Basque	Fonctionnement	100 k€	50 k€	50 k€	50 k€	250 k€		
X	X				Structurant	Attractivité du territoire	"La communauté des industriels" / CAPB	Atelier Business France avant potentiel accompagnement sur une stratégie d'attractivité nationale et internationale	Fonctionnement							
X	X			Structurant	Accompagnement à l'export	"La communauté des industriels" / CAPB	Séminaire de sensibilisation et de présentation des outils Team France Export	Fonctionnement								
X			X	1.3. Mutualisation d'outils et de pratiques	En amorçage	Animation	"La communauté des industriels" / CAPB	Accompagnement à la mise en place de collaboration	Fonctionnement		10 k€	10 k€	10 k€	30 k€		
X			X		En amorçage	Recensement possibilités de mutualisation	"La communauté des industriels" / CAPB	Etude auprès des industriels	Fonctionnement		20 k€			20 k€		
X			X		En amorçage	Animation	"La communauté des industriels" / CAPB	Accompagnement à la mise en place de collaboration	Fonctionnement		10 k€	10 k€	10 k€	30 k€		
X			X		En amorçage	Recensement possibilités de mutualisation	"La communauté des industriels" / CAPB	Brique Plateforme numérique "Mutualisation"	Investissement		5 k€			5 k€		
X			X		En amorçage	Bourses de machines et équipements d'occasion	"La communauté des industriels" / CAPB	Brique Plateforme numérique "bourse occasion"	Investissement		5 k€			5 k€		
X			X		En amorçage	Plateforme d'achats / GIE	"La communauté des industriels" / CAPB	Etude / qualification des besoins	Fonctionnement		20 k€			20 k€		
X			X		En amorçage	Plateforme d'achats / GIE	A déterminer	Extension d'une plateforme existante : ETP + dépenses fonctionnement	Fonctionnement		70 k€	70 k€	70 k€	210 k€		
X			X		En amorçage	Accompagnement collectif	"La communauté des industriels" / CAPB	Appui juridique et accompagnement à la mise en place de collaboration	Fonctionnement							

Architecture du projet TIPB					DEPENSES										FINANCEMENT	
Attirer	Innovier	Recruter	Simplifier	Intitulé fiche action	Amorçage / Structurant	Opération	Maitre d'ouvrage	Détail	Type de dépenses	2020	2021	2022	2023	Total	Région Nouvelle Aquitaine	Observations Région
X				3.1. Accélérer le déploiement des solutions performantes et automatisées : implémentation d'une 1ière solution	Structurant	Accompagnement individuel	A définir	Analyse de la chaine de valeur et diagnostic sur pistes automatisation ou robotisation possibles (sur process	Fonctionnement	160 k€	160 k€	160 k€	160 k€	640 k€	X	Diagnostic Usine du Futur + soutien des entreprises via les dispositifs régionaux Croissance TPE
X			Structurant		Action collective	A définir	Réunion de sensibilisation et visites chez industriels	Fonctionnement								
X			En amorçage		Implémentation de la première solution robot / cobot / IA	CAPB	Financement partiel (abondement de la participation du CRNA)	Investissement	TBD	TBD	TBD	TBD	TBD	TBD		
X				3.2. Changement d'échelle plateforme Compositadour / Addimadour	Structurant	Extension de Compositadour	SEM CREATICITE	Batiment	Investissement	950 k€				950 k€	X	Diagnostic régional sur les plateformes technologiques en cours. Synergie avec la plateforme d'accélération
X			Structurant		Investissement Compositadour	COMPOSITADOUR	Equipements	Investissement	750 k€	1 300 k€	1 800 k€	500 k€	4 350 k€			
X				3.3. Création de Robotikadour	Structurant	Equipements - Robotikadour	COMPOSITADOUR	2 robots + 1 cobot	Investissement	150 k€				150 k€		
X			Structurant		Animation - Robotikadour	COMPOSITADOUR	Ingénieur roboticien + frais de structure	Fonctionnement	100 k€	150 k€	150 k€	150 k€	550 k€			
X				3.4. Analyse et exploitation des données numériques des process industriels	Structurant	Action de sensibilisation : communication / réunion collective	A définir	Moyens humains - animation	Fonctionnement	10 k€	20 k€	20 k€	20 k€	70 k€	X	Diagnostic Usine du Futur (+ AAP Transformation numérique) + soutien des entreprises via les dispositifs régionaux Croissance TPE
X			Structurant		Diagnostic individuel	A définir	Diag individuel en entreprise	Fonctionnement	40 k€	80 k€	80 k€	80 k€	280 k€			
X			Structurant		Développement de cas d'usage	A définir	Subvention entreprise	Fonctionnement	200 k€	200 k€			400 k€			
X			Structurant		Diffusion du cas usage et partage d'expérience	A définir	Communication / événementiel	Fonctionnement	10 k€	10 k€	10 k€	5 k€	35 k€			
X	X			3.5. Labo Open Innovation TIPB	En amorçage	Animation du programme Labo Open Lab	CAPB	Prestataire externe - prospection start ups	Fonctionnement		30 k€	30 k€	30 k€	90 k€	X	AAP Eco Ter + financement des projets collaboratifs
X	X		En amorçage		Evenementiel Labo Open Lab	CAPB	Fonctionnement + Forum de start ups / pitches de start-up	Fonctionnement		10 k€	10 k€	10 k€	30 k€			
X	X		En amorçage		Evenementiel Labo Open Lab	CAPB	Concours 24h de l'innovation v PRO	Fonctionnement		10 k€	10 k€	10 k€	30 k€			
X	X		En amorçage		Lieu d'accueil - Labo Open Lab	CAPB	Accélérateur TIPB / plateaux projet collaboratifs	Investissement		TBD	TBD	TBD	TBD			
X				3.6. Développement de nouveaux plateaux techniques	Structurant	Plateau technique - étude	CAPB	Etude de préqualification & conseil juridique	Fonctionnement	40 k€				40 k€	X	Diagnostic régional sur les plateformes technologiques en cours. Synergie avec la plateforme d'accélération
X			En amorçage		Plateau technique - mise en place	CAPB	Equipements / Batiment / frais de structure	Investissement			1 400 k€	300 k€	1 700 k€			

Architecture du projet TIPB					DEPENSES							FINANCEMENT				
Attirer	Innovater	Recruter	Simplifier	Intitulé fiche action	Amorçage / Structurant	Opération	Maitre d'ouvrage	Détail	Type de dépenses	2020	2021	2022	2023	Total	Région Nouvelle Aquitaine	Observations Région
X				4.1. Démonstrateurs / unités pilotes (énergie, eau, déchets)	Structurant	FATALOOP	CAPB	Chargé de projet - Bourse CIFRE	Fonctionnement	50 k€	50 k€			100 k€	X	Financement possible sauf sur le fonctionnement (RI ENERGIE) - Synergie avec la plateforme d'accélération usine du futur
X					Structurant	FATALOOP	Industriels / CAPB	MO	Fonctionnement	600 k€	500 k€	500 k€	500 k€	2 100 k€		
X					Structurant	FATALOOP	Industriels / CAPB	Matériel	Investissement	1 000 k€	1 700 k€	600 k€	300 k€	3 600 k€		
X					Structurant	TURBOLAB	Industriels / CAPB	Chargé de projet	Fonctionnement	50 k€	50 k€			100 k€		
X					Structurant	TURBOLAB	AKIRA / ESTIA / CAPB	MO	Fonctionnement	200 k€	280 k€	80 k€	80 k€	640 k€		
X					Structurant	TURBOLAB	AKIRA / ESTIA / CAPB	Matériel	Investissement	600 k€	800 k€	160 k€	160 k€	1 720 k€		
X					Structurant	Autres démonstrateurs	CAPB	AMI : Etude de faisabilité (i) Gestion de l'eau dans un environnement industriel (ii) Traitement et réduction des	Fonctionnement		200 k€	100 k€				
X	X			4.2. Challenge zéro Gaspillage / tendre vers un territoire zéro déchet	Structurant	Action de sensibilisation	A définir	Moyens humains - animation	Fonctionnement	20 k€	20 k€	20 k€	20 k€	80 k€	X	Eligibles à plusieurs dispositifs du service "Déchets économie circulaire"
X	X				Structurant	Action de sensibilisation	A définir	Communication	Fonctionnement	10 k€	10 k€	10 k€	10 k€	40 k€		
X	X				Structurant	Accompagnement individuel	A définir	Prestataire externe - diag	Fonctionnement	100 k€	100 k€	100 k€	100 k€	400 k€		
X	X				Structurant	Etude - Cartographie déchets industriels Pays Basque	A définir	Etude - Prestataire externe	Fonctionnement	35 k€						
X	X				Structurant	Recensement de solutions eco responsables et des fournisseurs	A définir	Etude - Prestataire externe	Fonctionnement	50 k€	10 k€	10 k€	10 k€	80 k€		
X	X			4.3. Ecoconception / Seconde vie des produits	Structurant	Etat des lieux sur le territoire	A définir	Etude terrain	Fonctionnement	35 k€				35 k€	X	Programme en cours BECOME et accompagnement des industriels
X	X				Structurant	Base de données fournisseurs de produits de substitution	A définir	Etude - Prestataire externe	Fonctionnement	20 k€	5 k€	5 k€	5 k€	35 k€		
X	X				Structurant	Animation écosystème	A définir	Moyens humains	Fonctionnement	20 k€	20 k€	20 k€	20 k€	80 k€		
X	X				Structurant	Animation écosystème	A définir	Evenementiel / comm (ateliers, journée de l'écoconception)	Fonctionnement	10 k€	10 k€	10 k€	10 k€	40 k€		
X	X				Structurant	Accompagnement individuel	A définir	Prestataire externe - diag	Fonctionnement		140 k€	140 k€	140 k€	420 k€		
X	X				Structurant	AMI Les bourses de l'écoconception en PB	CAPB	Subvention	Fonctionnement	200 k€	200 k€	200 k€	200 k€	800 k€		
X	X				Structurant	Accueil du CETI	ESTIA / CAPB	Immobilier	Investissement	1 500 k€				1 500 k€		
X	X			Structurant	Accueil du CETI	ESTIA / CAPB	Equipements	Investissement	3 000 k€				3 000 k€	700 k€ (50% sur investissement) et 230 k€ (50% sur fonctionnement)CP 18/11/ 2019 Pour mémoire : Financement de la Chaire BALI depuis deux ans		
X	X			4.4. Qualifier des ZA comme des écosystèmes industriels	Structurant	Pépinière Technocité "L'annexe"	CAPB	Batiment	Investissement	300 k€	1 650 k€	1 650 k€		3 600 k€	X	Conforter le pôle aéronautique à Ayherre / Hasparren : intervention régionale sur le volet aide aux entreprises/ innovation/ transfert de technologies
X	X				Structurant	Etude "Devenir des espaces industriels en PB"	CAPB	Etude - Prestataire externe	Fonctionnement	40 k€				40 k€		
X	X				Structurant	Nouvelles ZAE	CAPB		Investissement	TBD	TBD	TBD	TBD	TBD		